# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Commune d'ICHTRATZHEIM



# Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 25 février 2021 à 20h00

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ichtratzheim s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale et sous la présidence de :

## Monsieur GILGENMANN Grégory, Maire

Nombre de conseillers élus : 11 Nombre de conseillers en fonction : 11

Nombre de conseillers présents : 9

#### Présents:

- GILGENMANN Grégory
- SCHMITT Odile
- ECKLY Christophe
- BALTAZAR Zélia
- CHAVE Stéphanie
- HOMAR Farhat
- LEMINEUR Nicolas
- SCHAAL Denis
- WEISS Sylvain

#### Absents:

- SCHUMPP Jean-Marie, procuration donnée à ECKLY Christophe
- SCHWUTTGE Séverine, procuration donnée à SCHMITT Odile

#### Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur WEISS Sylvain est désigné comme secrétaire de séance et Madame BOHN Sylvie comme auxiliaire du secrétaire.

APPROUVÉ à l'unanimité

Mairie d'Ichtratzheim - 27, rue du château 67640 ICHTRATZHEIM

Messagerie: mairie.ichtratzheim@orange.fr - Site internet: www.ichtratzheim.fr

Téléphone: 03 88 64 15 54 Fax: 03 90 29 84 23

Secrétariat : lundi de 8h00 à 12h00, jeudi de 13h30 à 20h00 et vendredi de 8h00 à 11h30

# 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 février 2021

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06/02/2021 a été

#### APPROUVÉ à l'unanimité

## 2. Compte de gestion 2020

Madame SCHMITT Odile, adjointe au Maire, présente le compte de gestion de l'exercice 2020, transmis par le comptable de la Trésorerie Publique d'Erstein.

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Résultat :	176 733.00 €
Total des dépenses (réalisations et reports) :	181 178.33 €
Total des recettes (réalisations et reports) :	357 911.33 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT:**

Total des recettes (réalisations et reports):	78 941.07€
Total des dépenses (réalisations et reports) :	50 437.98 €
Résultat :	28 503.09 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020 205 236.09 €

# Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'adopter le compte de gestion de l'année 2020

## APPROUVÉ à l'unanimité

### 3. Compte administratif 2020

Monsieur le Maire se retire de la salle pour ce point.

Présentation du compte administratif est faite, sous la présidence de Madame SCHMITT Odile, élue par les membres présents.

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT:**

Résultat :	176 733.00 €
Total des dépenses (réalisations et reports) :	181 178.33 €
Total des recettes (réalisations et reports) :	357 911.33 €

### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Résultat :	28 503.09 €
Total des dépenses (réalisations et reports) :	50 437.98 €
Total des recettes (réalisations et reports) :	78 941.07€

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020 205 236.09 €

# Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Constate que le compte administratif de la commune retrace les mêmes écritures que le compte de gestion du comptable.
- **Décide** d'adopter le compte administratif de l'année 2020.

#### APPROUVÉ à l'unanimité

#### 4. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020

Madame SCHMITT Odile, adjointe au Maire, expose au conseil municipal ce qui suit :

## **POUR MEMOIRE**

Excédent antérieur reporté122 545.95 €Résultat de l'exercice54 187.05 €Résultat de fonctionnement176 733.00 €

Après examen du compte administratif 2020,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2020 et de la reprise des excédents Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 176 733.00 €

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'affecter à l'article 1068 la somme de 86 825.83 € pour assurer le financement du programme d'investissements
- Décide de reprendre les excédents constatés

o en section d'investissement : 28 503.09 € à l'article R001
 o en section de fonctionnement : 89 907.17 € à l'article R002

#### APPROUVÉ à l'unanimité

#### 5. Budget primitif 2021

Madame SCHMITT Odile, adjointe au Maire, présente le budget primitif 2021, chapitre par chapitre :

	BUD	GET PRIMITIF 20	21			
	DEPENSES		RECEITES			
	FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Dénomination	Montant	Chapitre	Dénomination	Montant	
011	Charges à caractère général	135 000.00 €	002	Excédent antérieur reporté fonct.	89 907.17 €	
012	Charges de personnel	48 150.00 €	70	Produits des services	15 680.00 €	
014	Atténuation de produits	30 100.00 €	73	Impôts et taxes	109 800.00 €	
022	Dépenses imprévues fonct.	7937.17€	74	Dotations et participations	30 900.00 €	
65	Autres charges gestion courante	49 400.00 €	75	Autres produits gestion courante	27 100,00 €	
66	Charges financières	1 800.00 €	76	Autres produits financiers	100.00€	
67	Charges exceptionnelles	1 400.00 €	77	Produits exceptionnels	300,00€	
TOTAL		273 787.17 €	TOTAL		273 787.17 €	

	INVESTISSEMENT				
Chapitre	Dénomination	Montant	Chapitre	Dénomination	Montant
16	Remboursement d'emprunts	8 928.92 €	001	Solde d'exécution d'inv. Reporté	28 503.09 €
21	Immobilisations corporelles	138 340.00 €	10	Dotations Fonds divers Réserves	5 840.00 €
21	Restes à réaliser (les RAR sont tous liés au chapitre 21)	0,00€	10	Article 1068	86 825.83
			13	Subvention	25 500.00
			16	Remboursement d'emprunt	600.00€
TOTAL		147 268.92 €	TOTAL		147 268.92

Après avoir discuté chapitre par chapitre du budget primitif de l'année 2021,

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le budget primitif 2021 comme présenté

## APPROUVÉ à l'unanimité

### 6. Apiculteurs: convention

Monsieur GILGENMANN, Maire, expose à l'assemblée qu'en septembre 2019, l'Amicale des Apiculteurs du Canton d'Erstein a installé pour une phase de test des ruches sur un terrain communal - parcelle 87 section 2 (entre le cimetière et la Scheer). Cette action, réalisée en lien avec la commune, vise à encourager et à promouvoir la biodiversité locale, dans le cadre de la réflexion de chacun sur la gestion différenciée des espaces verts : l'abeille étant un symbole de toute la chaine de la biodiversité.

Il s'agit de formaliser cette autorisation par le biais d'une convention entre la commune et l'Amicale des apiculteurs, convention présentée par Monsieur le Maire.

Vu la présentation de Monsieur GILGENMANN, Maire

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de valider le projet de convention présenté
- Autorise le Maire à signer la convention et tous les documents y afférents

## APPROUVÉ à l'unanimité

#### 7. Informations et divers

- Prochaines « Lettres d'info »
- Oschterputz 2021
- Conseil d'école le 19/03/2021, réunion préparatoire le 12/03/2021
- Etat des lieux du matériel informatique Mairie-Ecole
- Rencontre ATIP

- Elections régionales et départementales : les 13 et 20/06/2021
- Plan Communal de Sauvegarde

Fait à Ichtratzheim, le 1<sup>ier</sup> mars 2021

Le Maire d'Ichtratzheim

Grégory GILGENMANN